

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 12 janvier 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) M. BERTHIER , M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membres excusés : (2) M. BARRON, Mme BERNARD.

Membres absents : (2) Mme LE GRAND, Mme ROLLIN.

Date de convocation : 5 janvier 2010

Délibération n° : 3-2010

Objet : Délégation d'attribution du Conseil d'Administration au Président ou au Vice-Président
compte rendu du 4e trimestre 2009

Par délibération en date du 14 mai 2008, il a été donné délégation au Président ou au Vice-Président pour prendre certaines décisions qui relèvent normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à cette délibération, il doit être rendu compte, régulièrement, des décisions prises dans ces domaines.

La liste des décisions prises, pour le 4^{ème} trimestre 2009, en vertu de cette délégation, est jointe à cette délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 JAN. 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 13 JAN. 2010

LISTE DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION

ARRETE

- du 20 octobre 2009 fixant le prix du repas de Noël 2009 dans les résidences Les Bégonias, Les Marguerites et Le Port du Canal.

CONVENTIONS

- Convention entre le Centre social Fontaine d'Ouche et le Centre Social et Culturel Léo Lagrange de Quetigny pour l'animation de séances de danse Hip Hop par Monsieur Fiossonangaye, salarié du Centre Social et Culturel de Quetigny, et mis à la disposition du Centre Social Fontaine d'Ouche les mercredis du 21 octobre au 16 décembre 2009. 14/10/09
- Convention de mise à disposition de locaux au centre social Balzac pour l'association « Biz Bihan » pour l'animation des ateliers de danse bretonne 25/10/09
- Convention de formation entre le CCAS et la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socio-culturels de Côte d'Or relative à l'accueil de Mme Limonier pour la prestation « Cohésion d'équipe et culture de groupe » et « Résolution des conflits » 13/11/09
- Avenant à la convention d'adhésion au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes entre le Conseil Général et la Ville de Dijon pour l'année 2009 20/11/09
- Convention de cofinancement au Fonds de Solidarité pour le Logement entre le Conseil Général et le CCAS de Dijon pour l'année 2009 20/11/09
- Convention de partenariat entre le CCAS et ADEXPRA-Radio Campus, relative à la participation de résidents des Bégonias à l'émission de radio « De mon temps » . 07/12/09
- Convention entre l'Etat, la SDAT, le CCAS pour le remboursement des repas servis aux demandeurs d'asile accueillis au Centre d'Accueil et d'Orientation de la SDAT pour le solde de l'année 2008 08/12/09
- Convention de formation entre le CCAS et la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socio-culturels de Côte d'Or relative à l'accueil de M. Schoutith pour la prestation « Cohésion d'équipe et culture de groupe » et « Résolution des conflits » 08/12/09
- Convention de financement entre le CCAS et la délégation locale de Dijon de la Croix Rouge Française relative à une subvention versée à l'occasion de la soirée « Seuls en Fête » 10/12/09
- Avenant n° 1 à la convention de financement entre le CCAS et la délégation locale de Dijon de la Croix Rouge Française relative à une subvention versée à l'occasion de l'acquisition d'un master « fourgon » destiné au Samu Social. 10/12/09
- Convention entre le CCAS et le Comité National d'Action Sociale pour l'adhésion du CCAS au 1er janvier 2010 18/12/09
- Avenant n° 3 à la convention entre de Conseil Général et le CCAS relative à l'accompagnement des bénéficiaires du RMI et du RSA domiciliés à Dijon 21/12/09
- Convention cadre pour l'hébergement en résidences sociales de demandeurs d'asile entre le CCAS, la DDASS et ADOMA 31/12/09